

Sujet : RE: Consultation relative au PC n°045 179 24 Y0011_Centrale photovoltaïque au sol à Lailly en Val
De : emzd-rennes-urb.trait.fct (par AdER) <emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr>
Date : 16/09/2024 à 15:38
Pour : BESNARD Pascale - DDT 45/SUADT/DUAT/PU <pascale.besnard@loiret.gouv.fr>

Bonjour Madame,

En réponse à votre demande référencée en objet, l'état-major de zone de Défense de Rennes vous informe qu'aucune emprise militaire n'est implantée sur la commune de LAILLY EN VAL (45).

La DIRCAM/DSAé ayant donné un accord de principe à ce projet, l'état-major de Rennes n'émet pas d'objection à sa réalisation.

Cordialement,

État-major de zone de défense Ouest
Sous-chefferie soutien des opérations / J4 INFRA
Quartier Margueritte – BP 20 – 35998 RENNES CEDEX 9
emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr



État-major de zone de défense de Rennes
Sous-chefferie soutien des opérations

De : BESNARD Pascale - DDT 45/SUADT/DUAT/PU <pascale.besnard@loiret.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 13 septembre 2024 14:56
À : dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct <dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>; emzd-rennes-urb.trait.fct <emzd-rennes-urb.trait.fct@intradef.gouv.fr>
Objet : Consultation relative au PC n°045 179 24 Y0011_Centrale photovoltaïque au sol à Lailly en Val

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièces jointes les éléments relatifs au dossier de PC une centrale photovoltaïque au sol à Lailly en Val afin de recueillir votre avis.

En l'absence de réponse dans le délai d'un mois, celui-ci sera réputé donné favorable.

Si celui-ci était défavorable ou contenait des prescriptions, il devait être motivé en fait comme en droit pour pouvoir être légalement repris dans la décision.

Je vous en remercie par avance.

Cordialement,

Pascale BESNARD
SUADT/DUAT/PU
Direction Départementale des Territoires du Loiret

131 rue du Faubourg Bannier 45042 Orléans Cedex 1
Tel : +33 238524649